

Conseil Scientifique du comité de bassin

BRÈVE

réunion du 10 octobre 2023

Le matin, la session publique a été consacrée à deux présentations sur la sobriété, suite à une question posée par le bureau du comité de bassin lors de la rencontre des bureaux du conseil scientifique et du comité de bassin le 12 septembre. Ces présentations ont attiré plus d'une vingtaine d'auditeurs extérieurs au conseil scientifique.

Tout d'abord, [Sabine Barles](#) (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre du CS) a fait une intervention sur le couple efficacité-sobriété, basée sur un travail réalisé avec le groupe régional d'expertise sur le climat francilien visant à analyser les documents stratégiques de la ville de Paris sous l'angle de la sobriété. La sobriété y est définie à la croisée des [limites planétaires](#), de la dématérialisation et des besoins essentiels. La prise en compte des limites planétaires (jugées dépassées pour 6 des 9 indicateurs définis, dont ceux sur l'eau) implique de réduire la quantité de ressources consommées (*dématérialiser*). Plusieurs facteurs de réduction ont été proposés : c'est la division par 4, aujourd'hui plutôt 5, qui semble avoir emporté l'adhésion. Cette dématérialisation implique de combiner des approches de sobriété et d'efficacité. Prendre acte des limites planétaires conduit également à définir les besoins essentiels, permettant des conditions de vie décentes, et qui constituent le seuil bas de la dématérialisation. Revenir à ces besoins essentiels, dont les besoins énergétiques sont très largement dépassés en moyenne en France, implique des choix collectifs plus qu'individuels. Une grille d'analyse permettant de différencier clairement sobriété et efficacité a par ailleurs été conçue. Par exemple, dans la séquence éviter-réduire-compenser, la sobriété se situe du côté de l'évitement et de la réduction, quand l'efficacité se situe du côté de la compensation. Les politiques publiques actuelles sont majoritairement axées sur l'efficacité, fondées sur l'ingénierie, ce qui ne permet pas de respecter les limites planétaires, et ne constitue pas non plus un premier pas vers la sobriété. Celle-ci comporte une dimension politique et sociale et ne peut donc être limitée à une approche technique. La sobriété se joue plus au niveau de l'espace public et des communs que dans les gestes privés (par exemple se rafraîchir dans les rivières plutôt que dans des piscines privées) et semble difficile à mettre en œuvre à modèle constant. Il est ressorti des échanges que la sobriété souffre d'un discours focalisé sur la responsabilité individuelle plutôt que collective. ([Présentation vidéo](#), [diaporama](#))

Dans un second temps, [Régis Taisne](#) (FNCCR) a présenté des éléments issus du Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification, en appelant la vigilance sur les « fausses solutions » comme la réutilisation des eaux usées ou de l'eau de pluie, qui ne consistent pas à diminuer la demande en eau. Le fait d'arroser son jardin avec de l'eau de pluie stockée peut certes apparaître comme une économie d'eau, mais risque fort de donner lieu à un report sur l'eau du robinet quand la citerne est vide. La sobriété consiste plutôt à choisir des pratiques consommant moins d'eau. Parmi les solutions proposées, la sensibilisation, les ambassadeurs de l'eau, la fourniture de kits hydroéconomiques (mousseurs, ...) qui permettraient d'économiser jusqu'à 12% de la consommation en eau, le fait de cibler les gros consommateurs et les bâtiments publics. Il est avéré que les baisses de consommation de l'eau du robinet en habitat individuel proviennent souvent d'une utilisation d'équipements hydroéconomiques ou d'un report sur des ressources alternatives (citerne, captage privé...). La question se pose de savoir qui a la capacité de baisser sa consommation plus que la moyenne (par exemple des ménages en mesure d'adapter leur équipement électro-ménager...). Le levier tarification semble assez peu efficace, l'élasticité du prix de l'eau du robinet étant faible, ce que plusieurs retours d'expériences confirment. L'autre difficulté est qu'une discrimination via la consommation peut cacher des réalités très différentes en termes de sobriété de comportement :

comment différencier une personne seule consommant beaucoup d'une famille sobre ? Ce levier peut en outre inciter à un report vers des ressources alternatives plutôt qu'à une baisse de la demande. En revanche, communiquer sur une hausse du prix de l'eau, même faible, peut avoir un effet (au moins temporaire) sur le comportement du consommateur. Les apports des sciences comportementales au sein des campagnes de sensibilisation aident également à obtenir de meilleurs résultats. (suite à des problèmes techniques lors de la présentation, seul [le diaporama](#) est diffusé)

L'après-midi, le conseil scientifique s'est penché sur la manière de mener plusieurs travaux en cours ou à venir (sobriété, infiltration en tête de bassin, état des lieux 2025,...). Un temps d'échanges a été consacré au fonctionnement de l'agence de l'eau et du comité de bassin.

La prochaine réunion aura lieu en janvier 2024.